

Le soutien aux jeunes parents et à la parentalité



Symposium franco-québécois
23 & 24 octobre 2006
Montréal

Véronique Delaunay Guivarc'h

Le contexte français



- Un dynamisme de la natalité et de l'activité féminine
 - Taux de fécondité : 1,9 enfant par femme
 - 80% des femmes de 22 à 49 ans travaillent
- Une politique familiale qui cherche à faciliter la conciliation vie familiale vie professionnelle
- L'évolution des structures familiales
 - 13% des enfants de moins de 18 ans vivent avec un seul parent
 - Entre 1990 et 1999, le nombre de familles recomposées a augmenté de 10%
 - 47% des enfants naissent hors mariage en 2004

Cette présentation a été effectuée le 23 octobre 2006, au cours du "Symposium franco-québécois sur le développement social local et le soutien aux familles" dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2006. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/jasp>.

Le soutien aux jeunes parents dans l'exercice de leur rôle est devenu une préoccupation de politique publique



- L'appui à la parentalité: un nouvel objectif pour la politique familiale
- Deux objectifs principaux
 - Valoriser les compétences parentales et la responsabilité éducative des parents
 - Favoriser l'instauration et le maintien des liens enfants parents

L'appui à la parentalité, une réponse aux évolutions de la famille et à ses nouvelles fragilités



- De nouvelles questions pour les parents
- La fragilisation des liens familiaux en cas de séparation
- Les conséquences des divorces conflictuels pour l'enfant

Le partage des responsabilités entre les parents est devenue une nouvelle préoccupation à l'égard des familles



- La coparentalité : un principe du droit civil
- Deux mesures en matière de politique familiale

La contribution de la branche famille dans la politique d'appui à la parentalité



- Des dispositifs diversifiés
- La qualité et la continuité des relations enfants- parents

Les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents



- De nouvelles coopérations entre les acteurs
- Des actions où les parents ont toute leur place
- Une réflexion sur les nouvelles pratiques professionnelles

Un accompagnement précoce de la relation enfant-parents : les lieux d'accueil enfants parents



Un investissement important de la branche famille dans la médiation familiale



- Préserver les liens familiaux
- Maintenir un environnement favorable à l'enfant

Des actions innovantes en direction des parents



- De nouveaux lieux ressources : « espaces -familles », « Boutique de la famille », « Maison de la famille »....
- Des actions proposées aux « moments-clés » de la vie des familles

Politique d'appui à la parentalité et développement social local :



Quels liens ?

Quels freins ?